

Mettre votre  
photo d'identité  
Ici

Indiquer l'année :

**A RENVoyer**  
**A LA FEDERATION D'AIRSOFT SPORTIF**

TYPE D'ÉQUIPE

LIGUE

NOM DE L'ÉQUIPE

TYPE DE DEMANDE

Création

Renouvellement

NUMÉRO DE LICENCE

NOM

PRENOM

SEXE

F  H

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

NATIONALITÉ

ADRESSE EMAIL

TELEPHONE PERSONNEL

TELEPHONE URGENCE

CONTACT

LIEN DE PARENTÉ

PSEUDO

(10 caractères maximum)

ADRESSE POSTALE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

Je souhaite souscrire également aux garanties de la FédéGN

J'adhère aux garanties complémentaires SPORTMUT AIRSOFT SPORTIF

Je ne souhaite pas souscrire aux garanties complémentaires SPORTMUT AIRSOFT SPORTIF

Je ne souhaite pas communiquer mes données à des tiers à des fins de prospection

Je ne souhaite pas recevoir de propositions commerciales de nos partenaires par email



*(Demande individuelle à faire auprès de la MDS en remplissant la demande d'adhésion SPORTMUT Airsoft Sportif)*

Lors des manifestations organisées par la F.A.S., les associations ou les ligues affiliées, l'image et la voix du licencié sont susceptibles d'être captées par tous les moyens vidéo dans le cadre des activités de la F.A.S. Et ce pendant toute la durée de la saison. Le signataire du présent formulaire autorise la F.A.S. À procéder à la captation d'images et de voix, de les utiliser et de les diffuser pour la promotion de la discipline pratiquée, les images et les voix ainsi captées, sur tous supports de communications audiovisuels quels qu'ils soient et notamment : site internet de la F.A.S., Facebook, Youtube, diffusion vidéo, journaux télévisés. Cette autorisation est consentie pour la promotion de la F.A.S. à titre gratuit pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/10/1978, répondre vous donne droit d'accès et de modification vous concernant. Les informations figurant sur ce document feront l'objet d'un traitement informatisé et, sauf opposition écrite de votre part à la F.A.S., pourront être cédées à d'autres organismes.

Afin d'éviter toute contestation possible ultérieure, nous vous conseillons de conserver une copie de ce document.

**JE SOUSSIGNÉ(E) DECLARE**

- Régler la somme de 20 € TTC (Licence + assurance)

- Avoir pris connaissance, au verso ou sur [www.ffass.fr](http://www.ffass.fr) et ou [www.fedegn.org](http://www.fedegn.org) des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « informatique et libertés »

DATE  /  /

Signature de l'adhérent :  
(ou du représentant légal)

# INFORMATIONS

## VALIDITE DE LA LICENCE

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. La licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FAS, mais également ceux de la FédéGn si ils ont décidés d'y adhérer également (textes officiels disponibles sur le site [www.ffass.fr](http://www.ffass.fr) et [www.fedegn.org](http://www.fedegn.org)).

## CERTIFICAT MEDICAL

En application de la nouvelle réglementation relative aux certificats médicaux et notamment des articles D.231-1-3 et D.231-1-5-2° du Code du sport, la présentation d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique de l'airsoft, datant de moins de 3 mois, est exigé pour toute souscription de licence.

## LOI DU 6 JANVIER 1978 INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FAS. En application de la loi du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à : [contact@ffass.fr](mailto:contact@ffass.fr)

Vous êtes susceptible de recevoir des offres commerciales de la FAS ou de ses partenaires.

## ASSURANCES ET GARANTIES COMPLEMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site [www.ffass.fr](http://www.ffass.fr), rubrique « assurances » et sur [www.fedegn.org](http://www.fedegn.org) ou sur demande écrite auprès de la FAS. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et des bulletins SPORTMUT AIRSOFT SPORTIF.

> **Responsabilité civile** : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrite par la FAS.

> **Accident corporel** : la FAS met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique de l'airsoft. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « individuel accident ».

L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FAS auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique de l'airsoft pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance.

La FAS informe le licencié que le prix de la garantie de base « individuel accident » s'élève à 1,50 € TTC quel que soit l'âge.

> **Options complémentaires** : Le soussigné(e) déclare avoir été informé(e), dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires **SPORTMUT AIRSOFT SPORTIF** est également téléchargeable sur le site [www.ffass.fr](http://www.ffass.fr) rubrique « assurances ».

## EN CAS DE SINISTRE

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur le site : [www.ffass.fr](http://www.ffass.fr) en téléchargeant le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à la Mutuelle des Sportifs dans les 24h.

N° à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave : **NUMERO VERT 0800 857 857** utilisable 24h/24 et 7j/7.

### > Mutuelle des Sportifs

2/4 rue Louis David – 75 782 Paris Cedex 16

Tél : 01 53 04 86 19 – Fax : 01 53 04 86 87

Mail : [contact@grpmds.com](mailto:contact@grpmds.com)

Accord Collectif n° 2134

*Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité.*

*Mutuelle immatriculée au Registre National des Mutuelles sous le n°422 801 910.*

## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

#### **Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.